

BUS - HORAIRES DE PASSAGE

LE MATIN

Horaire de passage	Lieu de passage
07 H 38	Champ de Foire
07 H 48	Usine CES Montagne
07 H 51	Devant le numéro 103 Avenue du Bourgneuf
07 H 53	Devant le numéro 81 Avenue du Bourgneuf
07 H 54	Tribunal
07 H 57	Tiron rouge
08 H 01	Chemin des Vaumonçais
08 H 03	Rue de Riverelles
08 H 04	Rue de la Perrine (derrière l'Hôpital)
08 H 05	Champ de foire (Sainte Marie)
08 H 10	La Genetière
08 H 12	La Gendarmerie
08 H 18	Les 5 bornes (en bas de la Maladrerie)
08 H 26	Bellevue
08 H 29	La Cornillère
08 H 34	Paul Bert, la Courtille
08 H 50	Docteur Ollivier

LE SOIR

Horaire de passage	Lieu de passage
16 H 20	Docteur Ollivier
16 H 25	Champ de foire (Sainte Marie)
16 H 42	Arrivée à la Courtille
Attente de l'autocar	
16 H 47	Départ de la Courtille
16 H 49	Usine CES Montagne
16 H 54	Bellevue
16 H 55	La Cornillère
17 H 02	Devant le numéro 103 Avenue du Bourgneuf
17 H 03	Devant le numéro 81 Avenue du Bourgneuf
17 H 05	La Goualonnière
17 H 06	Le Tribunal
17 H 09	Tirron Rouge
17 H 13	Cité Pétras
17 H 14	Rue de la Perrine (derrière l'Hôpital)
17 H 18	La Genetière
17 H 20	La Gendarmerie